



Risques pour 7 chef d'inculpations à 15 ans?

Par **Cox0verdoze**, le **23/11/2011** à **19:20**

Bonjour,

Je voulais savoir que risque un lycéen de 15 ans qui a sept chefs d'inculpation à son nom pour neuf cambriolages sachant que son casier était vierge ? La gendarmerie l'a interrogé puis la laissé repartir en lui précisant qu'ils lui ouvraient un casier judiciaire.

Merci d'avance de vos réponses.

Par **TATIANA**, le **09/12/2011** à **15:11**

Bonjour,

Pour te rassurer la police ne peut pas faire d'inscription sur le casier judiciaire, seule les condamnations sont inscrites et pour ça il faut un jugement.

Tu dis qu'ils l'ont laissé sortir de GAV mais est ce qu'on lui a dit qu'il recevra ultérieurement une convocation devant le juge des enfants?

Vu ce que tu dis, ce serait étonnant qu'il laisse passer 9 cambriolages.....Par contre, comme il est mineur si ce sont ses premières infractions, et que l'avocat trouve une bonne argumentation, il s'en sortira qu'avec du sursis.....à lui de faire attention par la suite....

Cdt

<http://femmesdedetenus.forumgratuit.fr/>